

N°23-08-23

EXTRAIT **DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS** **DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil vingt-trois, le neuf août, le Conseil Municipal de la commune de BREUIL-BOIS-ROBERT, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Maurice DELAVAUD, Premier Adjoint.

Date de convocation du Conseil Municipal : 5 août 2023.

PRÉSENTS : M.M. DELAVAUD (Premier Adjoint), DA SILVA PEDRO, KERJEAN, Mmes DESPINS, JACQUENET, VOLLAND.

EXCUSÉS : M.M. MANIANGA-KEYET (pouvoir à M. DA SILVA PEDRO), MOISAN (pouvoir à M. DELAVAUD), ROUXEL (pouvoir à Mme VOLLAND).

ABSENTS : M. FORTIN - Mme FOURNET.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme JACQUENET.

Nombre de Conseillers :

En exercice : 11
Présents : 6
Votants : 9

OBJET :
Demande de subvention dans le cadre du reversement des amendes de police

Considérant la nécessité d'installer des aménagements spécifiques aux abords de l'école du village, qui se situe au cœur du village et qui regroupe tout type d'usagers : piétons, cyclistes et automobilistes ;
Considérant qu'il serait judicieux, à la fois de sécuriser le parcours des piétons sur les trottoirs et lors des traversées de route autour de l'école, mais aussi d'inciter les voitures à ralentir et réguler le flux des automobilistes, notamment pendant les périodes d'affluence ;
Considérant que ces aménagements sont essentiels pour assurer la sécurité, particulièrement des enfants qui constituent un public plus vulnérable,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

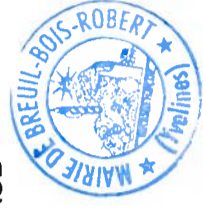
. décide de solliciter du Conseil Départemental, dans le cadre du reversement des amendes de police pour l'année 2024, une subvention pour l'aménagement d'abribus, d'aires d'arrêts de transport en commun et pour des travaux commandés par les exigences de la protection des plus jeunes, afin de :

- Réguler la vitesse aux abords de l'école, l'installation de deux radars pédagogiques,
 - Augmenter la visibilité du parcours vers l'école du village avec l'installation de potelets lumineux aux passages piétons empruntés par les enfants de la commune,
 - Améliorer le confort et la sécurité avec l'installation d'un assis-debout dans l'abribus scolaire situé Place des alliés,
 - Sécuriser les abords du stationnement du bus scolaire avec l'installation de barrières métalliques permanentes, tout le long de la rue de la Brosse ;
- . approuve le projet pour un coût total hors taxe de 24 333,71 € ;
 - . s'engage à utiliser cette subvention sous son entière responsabilité pour réaliser les travaux susvisés figurant dans le dossier technique annexé à la présente délibération et conformes à l'objet du programme ;
 - . s'engage à financer la part des travaux restant à sa charge.

Fait et délibéré en Mairie, le jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme.

En Mairie, le 10 août 2023.

L'Adjoint Délégué,
Maurice DELAUAUD



Mairie de Breuil Bois Robert

Rue de la Libération,

78930 Breuil-Bois-Robert

Breuil bois Robert, le 02 août 2023

Madame, Monsieur,

Située au cœur du village, notre école se trouve dans un environnement réunissant les divers usagers de la voirie : piétons, cyclistes et automobilistes.

Installer des aménagements spécifiques aux abords de l'école est donc essentiel pour garantir la sécurité de tous, enfants comme adultes. La présence d'enfants en nombre, plus vulnérables, requiert des précautions particulières, qui vont au-delà du code de la route.

C'est pourquoi, nous souhaitons faire quelques aménagements ayant un double objectif :

1. sécuriser le parcours des piétons, sur les trottoirs et lors des traversées de la route autour l'école ;
2. inciter les voitures à ralentir et réguler le flux des usagers, notamment pendant les périodes d'affluence.

La sécurité aux abords de l'école passe par une signalisation adéquate et un aménagement urbain de qualité. C'est pourquoi nous souhaitons bénéficier de la subvention relative à la répartition du produit des amendes de police afin de pouvoir installer des équipements visibles et adaptés à différents enjeux.

1. Réguler la vitesse aux abords de l'école avec l'installation de deux radars pédagogiques.
2. Augmenter la visibilité du parcours vers l'école du village avec l'installation de potelets lumineux aux passages piétons empruntés par les enfants de la commune
3. Améliorer le confort et la sécurité avec l'installation d'un assis-débout dans l'abri bus scolaire situé Place des alliés
4. sécuriser les abords du stationnement du car scolaire avec l'installation de barrières métalliques permanentes, tout le long (rue de la Brosse) afin de sécuriser l'accès au car scolaire.

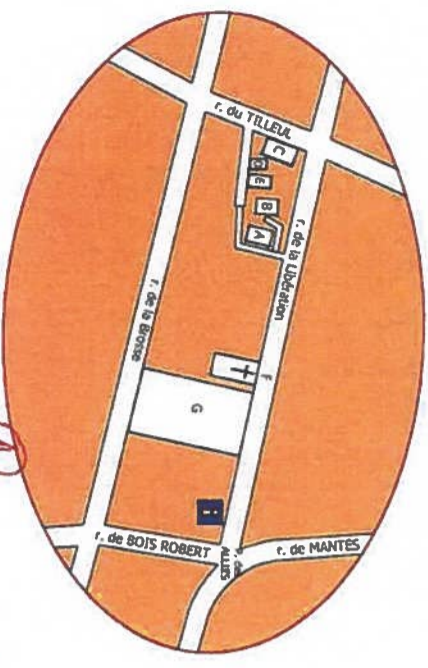
Vous trouverez ci-joint, les devis relatifs à ces aménagements.

Nous nous tenons à votre entière disposition pour toute demande d'information complémentaire,

Bien cordialement,

CENTRE VILLAGE

BREUIL - BOIS - ROBERT



ALDES	(Place des)	J10	LIBERATION	(Rue de la)	D12 - J10
ARNOUVILLE	(Route d')	J10 - M4	MADAME	(Chemini)	J15 - L20
BEAUREGARDS	(Rue des)	H8 - J10	MANTES	(Route de)	J10 - J17
BOIS ROBERT	(Rue de)	FR - J10	MARE FORGET	(Impasse de la)	L10
BROSSE	(Rue de la)	G11 - K10	MONTRABAIN	(Rue de)	K11
CARREFOUR	(Rue du)	J11 - K11	MOULIN	(Chemini du)	D12 - G11
EPINE	(Chemini de l')	K12 - L16	PLANTES	(Rue des)	H11 - J12
FONTAINES	(Chemini des)	G10 - G11	PLANTES AUX MOINES	(Rue des)	D12
GRAND MARE	(Rue de la)	J12 - K12	RENAUTEAUX	(Rue des)	K12 - L10
GRANTERS	(Rue des)	J11 - K12	TENS COEURS	(Rue des)	G12 - H11
GUERVILLE	(Rue de)	K10 - L10	TILLEUL	(Rue du)	L10
HAIE BOULLAND	(Rue de la)	C12			

MAIRIE
 Rue de la LIBERATION
 78930 BREUIL BOIS ROBERT
 Tel 01 30 42 62 35
 E-mail mairie.breuil-bois-robert1@wanadoo.fr
 Site Internet www.breuil-bois-robert.fr

- STRUCTURES MUNICIPALES
- A MAIRIE
 - B ECOLE
 - C RESTAURATION SCOLAIRE / CANTIERE
 - D BIBLIOTHEQUE
 - E ATELIERS MUNICIPAUX
 - F EGLISE
 - G CIMETIERE

Encluse désignée

4 passages piétons au bords de la rivière

Abord bord sudaine

Barrière délimitant l'avis au sudaine

